

29 mars 2012  
Français  
Original : anglais

---

## **Commission de la condition de la femme**

### **Cinquante-sixième session**

27 février-9 mars 2012

Point 3 b) de l'ordre du jour

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : questions nouvelles, tendances et approches novatrices des problèmes ayant des répercussions négatives sur la condition de la femme ou sur l'égalité des sexes : participation des jeunes femmes et des jeunes hommes, des filles et des garçons à la recherche de l'égalité des sexes**

## **Participation des jeunes femmes et des jeunes hommes, des filles et des garçons à la recherche de l'égalité des sexes**

### **Résumé de l'animateur**

1. Le 6 mars 2012, la Commission de la condition de la femme a organisé une table ronde interactive pour examiner la question nouvelle de la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes, des filles et des garçons à la recherche de l'égalité des sexes. M. Filippo Cinti, Vice-Président de la Commission, a animé le débat. Les intervenants étaient : M<sup>me</sup> Edna Akullq, fondatrice de la Self Help Foundation Uganda (Ouganda); M. Roberto Cárcamo Tapia, membre du Colectivo de Jóvenes por la Igualdad de Género (Chili); M. Shishir Chandra, membre de Men's Action for Stopping Violence against Women (Inde); et M<sup>me</sup> Rozaina Adam, membre du Parlement des Maldives.

2. Des normes et des principes directeurs mondiaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995 et la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale de 2000 soulignent combien il importe de mobiliser chaque membre de la société en faveur de l'égalité des sexes.



3. L'engagement de la jeunesse est d'autant plus important qu'une forte proportion de la population de nombreuses régions du monde a moins de 24 ans. La jeunesse actuelle ayant un meilleur accès à l'information, à la technologie, à l'éducation et à la formation que les générations précédentes, elle peut davantage contribuer au développement. Les jeunes peuvent être mobilisés, appuyés et mis au défi en vue de contribuer à faire progresser l'égalité des sexes, la paix, le développement et les droits de l'homme, mais ils restent sous-utilisés en tant qu'agents du changement.

4. De nombreux participants considèrent les stéréotypes sexuels comme un important frein à l'avènement de l'égalité des sexes, car ils perpétuent une représentation convenue de la masculinité et de la féminité qui limite le potentiel des femmes et des hommes. Les stéréotypes sont profondément ancrés dans les valeurs culturelles, traditionnelles et religieuses et dans les systèmes de croyance. Ils se transmettent aux jeunes à travers de nombreux vecteurs, comme la famille, les chefs religieux, les homologues, les systèmes éducatifs et les médias.

5. Les femmes et les jeunes filles ne sont pas les seules à bénéficier de la remise en question des stéréotypes sexistes. L'abandon de ces préjugés ouvre aux hommes et aux jeunes gens des perspectives professionnelles et des emplois souvent considérées comme féminins, par exemple les métiers de l'aide à la personne. Le partage équitable, entre les hommes et les femmes, des tâches domestiques et des soins permet aux hommes de mieux profiter de la vie familiale et d'améliorer leur relation avec leur conjointe et avec leurs enfants.

6. Comme les attitudes et les perceptions sont façonnées à un âge précoce, la sensibilisation aux rôles sexosociaux doit commencer au sein de la famille. Plusieurs participants notent qu'une socialisation précoce des enfants a un effet considérable et qu'il est important que la famille les sensibilise à l'égalité des sexes dès le plus jeune âge. Les efforts de sensibilisation s'opposent à la conception traditionnelle des rôles sexosociaux et proposent de nouvelles façons de penser et de se comporter, auxquelles les jeunes peuvent souscrire. Par exemple, alors que la définition sociale traditionnelle de la « masculinité » incite les jeunes hommes et les garçons à paraître forts, dominants, voire violents, l'encouragement à d'autres formes de masculinité peut inciter ces derniers à davantage de respect et de considération vis-à-vis des autres.

7. L'éducation à la problématique hommes-femmes devrait commencer dès l'école primaire. Les autorités doivent encourager les familles à accepter l'éducation et à la respecter et à envoyer tous leurs enfants, filles et garçons, à l'école, par exemple en assurant sa gratuité. Les programmes devraient tenir compte des spécificités de chaque sexe et comprendre l'éducation à la sexualité et à l'hygiène de la procréation ainsi que l'éducation civique. Les éducateurs devraient être formés à la problématique de l'égalité des sexes car ils représentent des modèles et sont plus efficaces quand ils enseignent par l'exemple.

8. L'enseignement secondaire et universitaire joue également un rôle fondamental dans la mobilisation des jeunes en faveur de l'égalité des sexes. À l'université, des programmes de sensibilisation conçus pour les jeunes peuvent favoriser l'égalité des sexes. Dans le secondaire, des ateliers éducatifs visant à promouvoir l'égalité des sexes ont fait leurs preuves, et les élèves eux-mêmes mènent des campagnes sur ce thème. Groupes de discussion, projections de films, séances interactives et expositions peuvent être l'occasion d'une expérience significative et efficace d'éducation et de sensibilisation.

9. Les participants ont noté particulièrement les efforts accomplis en faveur de l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur. Ces efforts comprennent la promotion de la recherche universitaire sur les questions liées aux différences entre les sexes, la création, dans les universités, de départements exclusivement dédiés à la recherche et à l'étude, jusqu'au niveau du doctorat, de la problématique hommes-femmes. Un nombre croissant de jeunes hommes s'inscrit dans ces cursus.

10. Il reste néanmoins des défis à relever. Certains participants relèvent une prédominance masculine dans les effectifs du secondaire et de l'enseignement supérieur et une disproportion entre les deux sexes dans certaines disciplines. Les autorités et les institutions éducatives devraient prendre des mesures supplémentaires pour parvenir à la parité dans tous les domaines d'études, par exemple en encourageant les jeunes à opter pour des cursus traditionnellement choisis par les membres de l'autre sexe.

11. Pour faire face aux stéréotypes sexistes et pour créer une culture non discriminatoire et égalitaire, des jeunes mènent une action collective afin de sensibiliser communautés et groupes de pairs à la nécessité d'un changement des mentalités. Ils utilisent différents outils et approches, notamment le renforcement des capacités et la formation, le réseautage, la communication et le travail sur les modèles féminins dans des domaines non traditionnels.

12. Les organisations de la société civile, les clubs et associations parascolaires, sportifs ou non, les organisations laïques et confessionnelles, peuvent offrir des possibilités d'acquérir des compétences pour l'encadrement et les responsabilités, de promouvoir les valeurs de tolérance et de citoyenneté démocratique et d'amener les femmes et les hommes à former ensemble une société plus égalitaire. Par exemple, en se livrant à des activités sportives, les jeunes femmes et les filles peuvent améliorer leurs compétences sociales et leur aptitude à diriger et apprendre à interagir avec les jeunes hommes et les garçons dans des domaines d'intérêt commun.

13. Il est indispensable que les jeunes participent à la prévention de la violence dirigée contre les femmes et les jeunes filles. Les jeunes peuvent contribuer à réduire cette forme de violence en créant des groupes et des organisations en vue d'exercer des pressions pour que les survivantes d'actes violents obtiennent justice, en sensibilisant leurs pairs et en étant vigilants afin de signaler en temps utile aux autorités les actes de violence survenant dans leur cadre de vie. Les participants ont indiqué que les initiatives visant à associer les jeunes hommes et les garçons à la lutte contre la violence envers les femmes sont de bons points de départ pour amener les jeunes hommes à militer en faveur de l'égalité des sexes. La participation des jeunes hommes et des garçons est particulièrement importante et efficace parce qu'elle peut les aider à accepter de nouveaux schémas comportementaux et à ne pas se laisser aller à une attitude affirmée et dominatrice, susceptible de les rendre violents.

14. Les participants font observer que les jeunes femmes sont souvent victimes d'actes violents commis par leurs partenaires amoureux. Toutefois, dans certains pays, elles ne bénéficient pas d'une protection appropriée parce que la législation pénale relative à la violence au sein du couple ne s'intéresse qu'aux couples mariés et/ou aux concubins officiels. Il est nécessaire de mieux soutenir les jeunes femmes victimes de violences, notamment en améliorant l'assistance qui leur est offerte, la législation et l'intervention de la police.

15. Le travail est pour les jeunes l'un des meilleurs moyens de se réaliser pleinement et de contribuer au développement économique et social. Toutefois, en période de crise économique, ils sont beaucoup plus touchés par le chômage que les adultes. Qui plus est, les jeunes femmes et les jeunes filles sont fortement handicapées par leur image de dispensatrices de soins, tandis que les hommes sont considérés comme des soutiens de famille. Le fait d'associer les femmes à certains types d'emplois, comme le secrétariat ou la profession d'assistant, limite leurs possibilités d'accéder à un plus large éventail de fonctions. Les stéréotypes professionnels renforcent l'inégalité entre les sexes.

16. Les participants ont proposé des mesures concrètes pour favoriser l'égalité des chances, comme des journées d'information destinées à faire connaître aux jeunes femmes et aux jeunes hommes d'autres possibilités de carrière que les voies traditionnelles et stéréotypées, l'accompagnement professionnel et la formation professionnelle des jeunes femmes et l'instauration de mesures favorisant la parité entre hommes et femmes dans l'emploi des jeunes. Pour aider les jeunes des deux sexes à honorer leurs responsabilités familiales et professionnelles, il serait nécessaire de leur accorder plus généreusement des congés pour raisons familiales et de mettre à leur disposition des garderies de qualité et financièrement abordables. Il convient cependant de prendre garde aux conséquences imprévues de telles législations et de telles mesures. Certaines lois visant à favoriser l'égalité des sexes dans le domaine professionnel, par exemple en accordant des congés de maternité plus longs, ont un effet dissuasif à l'embauche et au maintien dans l'emploi des jeunes femmes, parce que les employeurs jugent ces dispositions coûteuses.

17. La participation des jeunes à la vie publique et à la prise des décisions est un autre moyen important de favoriser l'égalité entre les sexes. Étant donné les préjugés culturels et structurels qui empêchent une plus forte participation des jeunes hommes et des jeunes femmes à la vie politique, comme leur prétendu manque d'intérêt ou de préparation aux processus décisionnels, il est très important d'offrir aux jeunes la possibilité de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la vie politique.

18. Plusieurs participants ont fait part de la création de parlements d'enfants et de jeunes, où des jeunes des deux sexes peuvent s'exercer aux responsabilités et se familiariser avec les procédures parlementaires. Au niveau local, les organisations de jeunes peuvent jouer un rôle efficace de sensibilisation à l'égalité entre les sexes, notamment en ciblant les communautés et les villages. Les organisations estudiantines ont également réussi à faire connaître aux décideurs politiques les points de vue des jeunes, et beaucoup de jeunes femmes ont accédé à des postes à responsabilités en leur sein.

19. Néanmoins, l'absence d'une action systématique et le manque d'occasions de s'engager bénévolement dans la vie politique empêchent les jeunes de s'y consacrer davantage. Il leur est difficile de se faire élire à des sièges parlementaires et, lorsqu'ils y parviennent, de faire prendre en compte leurs points de vue et priorités dans la législation et les politiques gouvernementales. L'abaissement de l'âge électoral, la création par les partis politiques de mouvements de jeunesse et de sections féminines et le fait de permettre aux parlements de jeunes de se prononcer sur des lois et des politiques susceptibles d'influer sur leur vie, sont autant de mesures propres à accentuer la mobilisation de ces derniers en faveur de l'égalité des sexes. Les jeunes des deux sexes peuvent avoir des problèmes spécifiques, qui

seront mieux traités au sein d'espaces réservés, comme les mouvements de jeunesse ou les sections féminines des partis politiques. Les systèmes de quotas peuvent favoriser une politisation plus importante des jeunes et des femmes, et leur présence dans les parlements et les assemblées locales. Des formations sur le thème de l'égalité des sexes peuvent être proposées aux responsables gouvernementaux et aux parlementaires.

20. Certains participants ont également proposé d'amener les parlementaires masculins à participer aux activités des parlements des jeunes ou des mouvements de jeunesse et des sections féminines des partis politiques pour développer la solidarité entre les générations et entre les sexes. Ces idées doivent cependant tenir compte des particularités culturelles et sociales. Il faut être vigilant à ne pas reproduire dans les organisations de jeunes ou de femmes des partis la dynamique de groupe traditionnelle, où les adultes de sexe masculin prennent le contrôle de l'organisation et y imposent leur influence.

21. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la participation des jeunes aux instances mondiales, notamment à des organes des Nations Unies comme la Commission de la condition de la femme. Les jeunes étant actuellement sous-représentés, à l'échelon mondial, dans l'action en faveur de l'égalité des sexes, les États Membres devraient inclure un représentant des jeunes dans leurs délégations à la Commission. Les participants ont également exhorté l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) à faire des efforts pour associer les jeunes d'une manière plus substantielle à différents aspects de son travail.

22. De nombreuses délégations ont souligné le rôle crucial des médias traditionnels, des réseaux sociaux et de la technologie dans la mobilisation des jeunes en faveur de l'égalité des sexes. La jeunesse actuelle bénéficie d'un accès à la technologie et d'une exposition aux médias traditionnels et aux réseaux sociaux sans précédent, qui facilite son engagement et son éducation, tout en la rendant plus accessible. Pour les jeunes femmes et les jeunes hommes qui n'ont pas accès à la toute dernière technologie ou aux réseaux sociaux, il est important de préserver les moyens traditionnels d'expression qui restent valables et efficaces, comme les manifestations de rue pacifiques, les fédérations universitaires et les centres pour étudiants.

23. Les participants ont souligné la nécessité de financer les initiatives en faveur de la mobilisation des jeunes émanant des autorités et de la société civile. Ils ont estimé que les secteurs public et privé doivent soutenir les activités des organisations et des réseaux de jeunes, et indiqué qu'il importe d'investir pour l'éducation et l'emploi des jeunes, notamment dans l'entrepreneuriat social.

24. Les participants ont souligné également qu'il fallait, pour contrôler et évaluer l'efficacité des mesures et des pratiques, collecter et analyser des données ventilées par sexe et par tranche d'âge.

## Recommandations

25. Les participants ont recommandé un certain nombre de mesures pour mobiliser les jeunes femmes, les jeunes hommes et les enfants des deux sexes en faveur de l'égalité des sexes :

- Adopter une approche globale intégrant les familles, les écoles, les partis politiques, les organisations de jeunesse, d'autres organisations de la société civile et les médias;
- Mettre en place des mécanismes pour lutter contre les stéréotypes sexistes, notamment organiser des campagnes de sensibilisation à grande échelle et de longue haleine et amener les jeunes à des changements sociaux et comportementaux en s'appuyant sur les médias traditionnels, les réseaux sociaux et la technologie;
- Organiser des campagnes en faveur de l'égalité des sexes par l'intermédiaire de différents types d'organisations, notamment les clubs sportifs, les syndicats étudiants et les organisations de jeunes;
- Mettre en place des dispositifs juridiques et inciter les hommes et les jeunes garçons à combattre et à prévenir la violence commise par des jeunes;
- Favoriser l'égalité des chances en matière d'emploi en dispensant aux jeunes une formation et les informant sur le marché du travail et sur les possibilités de carrière;
- Assurer la participation des jeunes à la vie politique et leur représentation dans les différentes instances, notamment en imposant des quotas pour les jeunes femmes et les jeunes hommes dans les parlements;
- Assurer la représentation des jeunes dans les instances internationales, y compris dans certains organes des Nations Unies, comme la Commission de la condition de la femme;
- Augmenter les fonds alloués aux initiatives de la jeunesse et aux activités en faveur de l'égalité des sexes et encourager la communauté des donateurs à investir dans l'éducation et dans l'entrepreneuriat des jeunes, y compris au moyen de partenariats public-privé;
- Renforcer le rôle d'ONU-Femmes dans la mobilisation des jeunes femmes et des jeunes hommes en faveur de l'égalité des sexes.